



Organisation de la Coopération islamique

Original: Anglais

OIC/10-ICTM/2018/PROG.REP/FINAL

**RAPPORT D'ETAPE
SUR
LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE
DE DÉVELOPPEMENT ET DE COOPÉRATION
DANS LE DOMAINE DU TOURISME
ENTRE LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI
ET DES RÉOLUTIONS DE LA CIMT**

**SOU MIS
À**

**LA DIXIÈME CONFÉRENCE ISLAMIQUE
DES MINISTRES DU TOURISME (CIMT)**

**DHAKA, REPUBLIQUE POPULAIRE DU BANGLADESH
05-07 FEVRIER 2018**

INDEX

NO.	CONTENU	PAGE
I.	Introduction	3
II.	Le Développement du tourisme islamique	5
III.	La Feuille de route stratégique pour le développement du tourisme islamique dans les États membres de l'OCI	6
IV.	L'Étude sur le marquage du tourisme islamique dans le marché mondial	7
V.	La Ville du Tourisme de l'OCI 2016 et 2017 (Konya et Madinah Al Mounawarah)	8
VI.	Le Patrimoine islamique	10
VII.	Le Prix OCI du label d'excellence dans le domaine de l'artisanat	11
VIII.	Le Programmes OCI de renforcement des capacités dans le domaine du tourisme (Tr-CaB)	12
IX.	Autres activités liées au tourisme: <ul style="list-style-type: none"> a) Projet régional de développement durable du tourisme à travers un réseau transfrontalier de parcs et d'aires protégées en Afrique de l'Ouest. b) 4ème et 5ème réunions du Forum du tourisme du secteur privé OIC/COMCEC. c) Simplification du visa et des procédures douanières. d) Mise en place d'une base de données statistiques sur les pays de l'OCI et réalisation de recherches sur les questions du développement touristique et du tourisme intra-OCI. e) Foires OCI du tourisme. f) Portail OCI du tourisme. g) Problèmes majeurs à prendre en considération par le 10ème CIMT. 	13
X.	Recommandations	19
XI.	Conclusion	19



RAPPORT D'ETAPE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE DE DÉVELOPPEMENT ET DE COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DU TOURISME ENTRE LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI ET DES RÉOLUTIONS DE LA CIMT

I. Introduction

Le commerce des biens et des services est devenu l'atout majeur de la coopération intra-OIC au cours des années écoulées. La croissance régulière des échanges intra-OIC a crédité l'Organisation du statut de véritable acteur économique à l'échelle de la région de l'OCI. En conséquence, la croissance réalisée par les pays de l'OCI dans le secteur des services peut être largement attribuée aux diverses activités des États membres de l'OCI dans le secteur du tourisme. Le tourisme est un élément essentiel de l'économie mondiale et a continué d'être un moteur de la reprise économique mondiale en 2016 et un contributeur dynamique à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté, à la protection de l'environnement et à la paix et à la compréhension multiculturelles à travers le monde. Les arrivées de touristes internationaux ont augmenté de 3,9% pour friser les 1235 millions, selon le dernier baromètre du tourisme mondial de l'OMT¹. Quelque 46 millions de touristes (visiteurs étrangers) ont voyagé à l'international l'année dernière. En conséquence, 2016 aura été la septième année consécutive de croissance soutenue au sortir de la crise économique et financière mondiale de 2009. En effet, 300 millions de touristes internationaux de plus ont voyagé dans le monde en 2016, par rapport au record d'avant la crise enregistré en 2008.

À l'échelle régionale, l'Asie et le Pacifique (+ 8%), ont conduit la croissance des arrivées de touristes internationaux en 2016, une croissance dopée par la forte demande des marchés émetteurs intra et interrégionaux. L'Afrique (+ 8%) a enregistré un fort rebond après deux années plus moroses. Dans les Amériques (+ 4%), l'élan positif a continué. L'Europe (+ 2%) a affiché des résultats plutôt mitigés, avec une croissance à deux chiffres dans certaines destinations compensées par de nettes régressions dans d'autres. La

¹ Baromètre du tourisme mondial de l'OMT.

demande au Moyen-Orient (-4%) a été également inégale, avec des résultats positifs dans certaines destinations, mais un net recul dans d'autres.

Les arrivées de touristes internationaux devraient également franchir le cap des 1,8 milliard d'ici 2030, selon les prévisions à long terme de l'OMT : « Le tourisme à l'horizon 2030 ». La demande a continué d'être forte dans la plupart des marchés émetteurs et des destinations, malgré les défis géopolitiques, économiques et sanitaires actuels dans certaines parties du globe. Alors qu'il avait été longtemps exclu de l'industrie du tourisme, le monde en développement est devenu aujourd'hui son domaine de croissance majeur. Le tourisme est un acteur important en termes d'apports en devises pour 83% des pays en développement et est le principal produit d'exportation pour un tiers des pays les plus pauvres de la planète. Pour les quarante pays les plus pauvres du monde, le tourisme est en fait la deuxième source de devises après le pétrole.

Cependant, lorsque le secteur du tourisme international vient à être évalué en tant que source de revenus en devises en rapprochant les recettes touristiques internationales de chaque pays en pourcentage de leurs exportations totales de marchandises, les chiffres nous montrent que l'activité touristique internationale joue un rôle plus important dans les économies des pays de l'OCI comme source de recettes en devises. En 2012, en raison de conflits dans certains pays de l'OCI, en particulier ceux situés dans la région du Moyen-Orient, les arrivées intra-OIC ont régressé avec seulement 54 millions d'entrées correspondant à une part de 31,9 pour cent du chiffre total des arrivées de touristes internationaux. En 2013, les arrivées de touristes intra-OIC ont rebondi et grimpé à 60,7 millions d'arrivées, soit le chiffre le plus élevé mesuré au cours de la période 2009-2013. Les arrivées de touristes intra-OIC en 2013 ont représenté une part de 34,8% dans les arrivées totales de touristes internationaux dans les pays de l'OCI. Au cours de la même période, la part des recettes touristiques intra-OIC par rapport aux recettes totales des pays de l'OCI a également enregistré une augmentation significative en passant de 31,2% à 34,9%.

Notre rapport d'étape mettra en évidence les principales mesures prises pour la mise en œuvre du Cadre de l'OCI pour le développement et la coopération dans le domaine du tourisme parmi les États membres de l'OCI, de la Résolution du 9ème ICTM et de la décision de commémoration de la Ville du Tourisme de l'OCI pour 2016 et 2017, en l'occurrence Konya (Turquie) et Al-Madinah Al-Mounawarah, respectivement.

Le rapport fera également le point des recommandations à soumettre à l'appréciation de la 10^{ème} Conférence islamique des ministres du tourisme, y compris une feuille de route stratégique pour le développement du tourisme islamique dans les Etats membres de l'OCI et une étude sur le marquage (*branding*) du tourisme pro-islamique sur le marché mondial et une étude sur le suivi de la mise en œuvre du cadre de l'OCI cité en référence au cours des deux prochaines années. En outre, la CIMT discutera des sujets suivants : Sélection des récipiendaires du Prix de la Ville du Tourisme de l'OCI (2019 et 2020) ; Développement du tourisme islamique ; Progrès réalisés dans les projets d'infrastructure

touristique ; Foire OCI du tourisme ; Et recomposition du comité de coordination du tourisme. Le Secrétariat général ayant d'ores et déjà soumis le projet d'ordre du jour et l'ordre du jour annoté de la 10e CIMT aux États membres le 16 février 2017 pour appréciation et commentaires éventuels. En outre, le Secrétariat général a soumis un projet de Déclaration de Dhaka, un projet de résolution sur le développement du tourisme et un projet de rapport d'avancement sur la mise en place du cadre de développement et de coopération dans le domaine du tourisme, le 25 septembre 2017.

II. Développement du tourisme islamique

1. Avec la prise de conscience grandissante et le nombre croissant de touristes musulmans, de nombreux acteurs de l'industrie du tourisme ont commencé à proposer des produits et des services développés spécialement et conçus conformément aux principes islamiques, dans le but de répondre aux besoins particuliers et aux demandes de ces touristes. Néanmoins, malgré un intérêt considérable à travers le monde, le tourisme islamique est un concept relativement nouveau dans la théorie et la pratique du tourisme. Il n'est pas surprenant que l'activité touristique islamique soit restée très concentrée dans les pays majoritaires musulmans de l'OCI, qui sont actuellement les principaux marchés pour les dépenses touristiques islamiques et les destinations les plus populaires. Le tourisme islamique est un concept tout-à-fait naturel pour ces pays car la plupart d'entre eux disposent déjà d'une infrastructure et d'un environnement adéquats pour satisfaire les besoins spécifiques des touristes musulmans et ont donc un avantage comparatif par rapport aux autres. Par conséquent, il est légitime de croire que, s'il est bien planifié et bien géré, le tourisme islamique pourrait jouer un rôle important dans la relance du développement économique et de la croissance et, par conséquent, répandre la prospérité à travers les États membres de l'OCI. Ceci en plus des efforts actuels de promotion du branding et de l'image de marque du tourisme islamique, dont la valeur est actuellement estimée à 151 milliards de dollars, et un chiffre d'affaires prévu de 243 milliards de dollars américains en 2021, selon Thompson Reuters.

Groupe de travail sur le tourisme islamique

2. Compte tenu de l'importance du tourisme islamique, la 9ème CIMT, tenue à Niamey, République du Niger, du 21 au 23 décembre 2015, a décidé de créer un Groupe de travail sur le tourisme islamique, composé de la République d'Indonésie (Coordinateur), de la République populaire du Bangladesh, du Secrétariat général, du SESRIC, du SMIIC et de l'UIT. Conformément à la Résolution de ladite CIMT, la République d'Indonésie a abrité la première réunion du Groupe de travail sur le tourisme islamique à Padang, à l'ouest de Sumatra, en Indonésie, le 29 septembre 2016.
3. Le Groupe de travail a examiné les termes de référence pour la préparation du «Plan stratégique pour le développement du tourisme islamique dans les États membres de l'OCI», élaboré par les soins du SESRIC. Dans ce contexte, la Réunion a demandé au

SESRIC de préparer un premier projet de feuille de route stratégique en collaboration avec les membres du Groupe de travail.

4. La réunion du Groupe de travail a également adopté un programme exécutif pour le développement du tourisme islamique (2017-2018), y compris, et entre autres, la préparation d'une étude sur la notoriété et le marquage du tourisme islamique sur le marché mondial, la convocation du Forum de l'OCI sur le tourisme islamique, l'activation du comité du tourisme du SMIIC pour faire connaître les normes de l'industrie, des produits et des services liés au tourisme islamique, et le lancement de programmes islamiques de tourisme tertiaire par l'UIT.

III. Feuille de route stratégique pour le développement du tourisme islamique dans les États membres de l'OCI

5. La «Feuille de route stratégique pour le développement du tourisme islamique dans les États membres de l'OCI» est un cadre qui offre une approche systématique pour promouvoir la coopération entre les États membres dans ce domaine et identifie les ressources nécessaires pour les changements à opérer. Elle comporte une directive générale pour le développement au futur du tourisme islamique dans les États membres de l'OCI par l'intermédiaire des normes du tourisme islamique et du contrôle de la qualité appliqué à la gestion, aux opérations et aux processus de mise en œuvre.
6. La feuille de route stratégique constitue également une étape de la coopération entre les États membres de l'OCI, les institutions spécialisées de l'OCI et les organisations internationales compétentes dans le domaine du tourisme islamique. Le document identifie cinq domaines thématiques spécifiques de coopération dans le secteur du tourisme islamique, à savoir les données et le suivi, l'élaboration des politiques et des règlements, le marketing et la promotion, le développement de la destination et de l'industrie, et le renforcement des capacités afin d'améliorer la coopération au niveau intra-OIC et de mettre à niveau l'écosystème du tourisme islamique dans les États membres de l'OCI.
7. Le Secrétariat général a distribué ladite feuille de route stratégique, présentée par le SESRIC, parmi tous les États membres de l'OCI le 20 mars 2017 pour recueillir en retour leurs points de vue et leurs contributions. Ce projet de document sera soumis à la 10e CIMT pour approbation finale. Essentiellement, la Feuille de route identifie les domaines de coopération suivants et intègre une matrice d'activités pour leur mise en œuvre : Élaborer des indicateurs nationaux du tourisme islamique pour la collecte, le traitement et la diffusion des données touristiques islamiques ; Renforcer les systèmes statistiques nationaux ; Formuler et mettre en œuvre des politiques et des réglementations nationales adaptés pour le développement du marché du tourisme islamique ; Promouvoir les hôtels touristique islamiques et les agences touristiques dans les pays de l'OCI ; Enrichir le contenu en ligne/hors ligne des produits et services touristiques islamiques; Améliorer la mise en réseau des fournisseurs de services

touristiques islamiques dans les États membres de l'OCI ; Améliorer la qualité des ressources humaines dans l'industrie touristique islamique ; Veiller à la normalisation et à la certification ; Sensibiliser à l'importance et aux potentialités de l'industrie du tourisme islamique ; Cartographier les meilleures pratiques et développer des programmes communs de renforcement des capacités ; Promouvoir les investissements dans l'industrie du tourisme islamique ; Faciliter les politiques en matière de visa pour encourager le tourisme intra-OCI, en particulier dans l'industrie touristique islamique.

IV. Étude sur la notoriété et le marquage du tourisme islamique dans le marché mondial

8. Conformément à la résolution pertinente de la 9^{ème} CIMT, le CIDC a préparé une étude sur le marquage du tourisme pro-islamique sur le marché mondial. L'étude commence par l'analyse de la notion de tourisme pro-islamique (MFT) et ses différentes composantes. Il traite ensuite des opportunités et des défis du développement et de la commercialisation du MFT.
9. Cette nouvelle tendance à la croissance rapide des produits Halal est due à des changements dans les conditions sociales et économiques des pays essentiellement musulmans, ce qui nécessite un marketing islamique et un marquage approprié pour réglementer les interventions de tous les acteurs du marché du tourisme islamique. Il existe plusieurs autres recommandations qui sont contenues dans l'étude et sont relatives aux domaines directement couverts par le MFT. Leur mise en œuvre permettra également aux États membres de l'OCI de mieux se positionner sur le marché du MFT et d'obtenir une part plus importante des arrivées de visiteurs musulmans. Les recommandations de l'étude peuvent être classées en trois catégories et ce comme suit :
 - i. **Recommandations systémiques et sous-système** : maximiser les atouts inhérents aux États membres de l'OCI ; Développer une alliance MFT à la fois à l'échelle régionale et sous-régionale ; Élaborer une politique mondiale et globale du MFT ; Participation du gouvernement ; Investir dans l'industrie MFT ; Encourager la recherche sur le MFT ; Créer un environnement propice à l'innovation et à l'entrepreneuriat liés aux produits et services MFT.
 - ii. **Recommandations de marketing** : Définir un objectif général du marché MFT pour encourager la croissance du créneau MFT dans les États membres de l'OCI ; Identifier les opportunités dans le sous-segment de niche au niveau du MFT ; Mettre en œuvre et rationaliser les services de base liés au MFT ; Cibler les pays des minorités musulmanes ; Développer des services et des installations de soins de santé adaptés au marché islamique.

- iii. **Recommandations techniques** : Mettre en place un système de normalisation et de certification ; Sensibilisation accrue au marché MFT parmi les acteurs de l'industrie du voyage ; Développement de manuels et de guides ; Rôle d'Internet dans Marketing MFT ; Et développement d'applications MFT.

10. Le Secrétariat général de l'OCI a soumis cette étude à tous les États Membres pour recueillir en retour leurs points de vue et leurs contributions. L'étude sera également soumise à la 10ème CIMT pour examen final.

V. Ville du Tourisme de l'OCI pour 2016 et 2017 (Konya et Madinah Al Mounawarah)

11. Conformément à la Résolution pertinente de la 8ème CIMT, la 4ème réunion du Comité de coordination, tenue à Jakarta (Indonésie), le 3 juin 2014, a sélectionné la ville de Konya (République de Turquie) en tant que lauréate de la Ville du Tourisme de l'OCI pour 2016. En outre, La cinquième réunion du Comité de coordination sur le tourisme, tenue à Niamey (Niger), le 22 décembre 2015, a choisi Al-Madinah Al-Mounawarah (Arabie Saoudite) et Tabriz (République islamique d'Iran) en tant que lauréates de la Ville du Tourisme de l'OCI pour 2017 et 2018, respectivement. La 9ème CIMT, tenue à Niamey, République du Niger, du 21 au 23 décembre 2015, a examiné les recommandations de la 4ème et de la 5ème Réunions du Comité de coordination sur le tourisme au sujet des lauréats de la Ville du Tourisme de l'OCI.

Atelier international sur l'avenir du tourisme à Konya, République de Turquie, 15- 16 novembre 2016

12. Le SESRIC, le CIDC et la municipalité métropolitaine de Konya ont organisé conjointement un atelier sur "l'avenir du développement du tourisme à Konya" à Konya, République de Turquie, du 15 au 16 novembre 2016. Cet événement a été l'occasion de présenter les riches atouts culturels et touristiques de Konya aux participants de différents pays, organisations régionales et internationales. Les participants ont discuté des différents aspects et dimensions du développement du tourisme et de ses perspectives d'avenir.

13. L'Atelier a recommandé, entre autres, la diversification du tourisme, comme l'alimentation et la gastronomie, et la santé, grâce à des plans de tourisme régionaux bien conçus et dotés d'un mécanisme solide pour leur mise en œuvre. Il a également exhorté les parties prenantes concernées, en particulier les institutions gouvernementales et les universités, à coopérer pour une compréhension commune et une vision stratégique du développement du tourisme. Les participants ont demandé au CIDC, au SESRIC, au SMIIC et aux autres institutions compétentes de rechercher des moyens de coopérer dans le domaine du renforcement des capacités et de la sensibilisation au tourisme islamique au moyen de programmes de partage

des connaissances et de l'expérience. Les recommandations de l'atelier seront présentées à la dixième Conférence islamique des ministres du tourisme pour appréciation et examen.

Symposium international sur "Konya dans la civilisation islamique", Konya, République de Turquie, 17 - 19 décembre 2016

14. Le symposium international sur «Konya dans la civilisation islamique» a été organisé par l'IRCICA et l'Université Karatay à Konya, du 17 au 19 décembre 2016, en coordination avec la municipalité métropolitaine de Konya et le gouvernorat de Konya. Le ministre de la Culture et du Tourisme de la République de Turquie, S.E. Prof. Nabi Avci, a prononcé un discours lors de l'ouverture du Symposium. Au cours de ce symposium de trois jours, quarante-huit chercheurs de huit États membres de l'OCI, dont la Turquie, l'Iran, l'Azerbaïdjan, les Emirats Arabes Unis, la Jordanie, l'Albanie, Oman et le Tadjikistan ont présenté des exposés. La Fédération de Russie a également assisté à l'événement en tant qu'observateur.
15. Divers aspects de Konya en tant que centre de tourisme culturel ont été soulignés lors des différentes interventions. Les orateurs ont abordé des sujets relatifs aux développements culturels et savants à Konya au cours de son histoire islamique depuis les Seldjoukides et les Ottomans jusqu'aux temps modernes actuelles. Ils ont également parlé du rôle des éminents érudits religieux de Konya, des établissements d'enseignement, des développements sociaux, artistiques et littéraires. Le symposium a également porté sur le patrimoine urbain et architectural de Konya et l'esprit de tolérance qui émane de l'atmosphère savante et mystique de Konya, ce qui en fait une ville du monde qui symbolise la tolérance et la compassion.

Ville du Tourisme de l'OCI pour 2017 - Al-Madinah Al-Mounawarah, Royaume d'Arabie Saoudite

16. Conformément à la Résolution pertinente de la 9ème CIMT, qui a approuvé la sélection d'Al-Madinah Al-Mounawarah en tant que Ville du Tourisme de l'OCI pour 2017, le Gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite a organisé la Cérémonie de lancement d'Al-Madinah en tant que Ville du Tourisme OIC 2017, à Al-Madinah même le 18 février 2017. La cérémonie a été présidée par Son Altesse Royale le Prince Sultan Bin Salman Bin Abdelaziz Al Saoud, Président de la Commission nationale Saoudienne pour le Tourisme et le Patrimoine. La cérémonie a été également rehaussée par la présence de Son Altesse Royale le Prince Faysal Bin Salman Bin Abdelaziz, Gouverneur d'Al-Madinah. Ont également assisté à l'événement le ministre du Tourisme du Soudan, les Ambassadeurs et les Représentants permanents des Etats membres de l'OCI, entre autres dignitaires.
17. L'auditoire a également suivi le discours de Son Excellence, le Dr Yousef Al-Othaimen, Secrétaire général de l'OCI, qui a félicité le Serviteur des Deux Saintes

Mosquées, le Gouvernement et le peuple du Royaume d'Arabie Saoudite pour cette distinction bien- méritée décernée à la ville d'Al-Madinah et a exprimé l'espoir que les différents programmes et activités liés à la célébration de la Ville du Tourisme de l'OCI pour 2017 augmenteront le potentiel d'Al-Madinah Al-Mounawarah en tant que centre régional pour le patrimoine et l'écotourisme, compte tenu de ses attractions écologiques particulières, ses caractéristiques historiques et ses opportunités de safari dans le désert, entre autres.

18. En plus des impressionnantes danses chorégraphiques et des expositions historiques sur la vieille ville d'Al-Madinah, les autorités ont dévoilé plusieurs autres programmes et activités conçus pour la célébration du prix au cours de toute l'année. Il s'agit notamment des festivals du tourisme et du patrimoine d'Al-Madinah, du programme *Ansar Village* pour les jeunes et les sports, du Festival des feux d'artifice d'Al-Madinah, du Programme interactif de divertissement familial, du programme d'Origine de la culture et de la technologie, de la Foire et des diverses Expositions sur le développement économique d'Al-Moubarakah. Les autres programmes et activités comprennent : *Madinah Arts Gallery, Choir Competition, Women Handicrafts Exhibition* et *Students Programmes* des universités d'Al-Madinah et de Taibah, ainsi que des spectacles culturels féminins.
19. De leur côté, les institutions compétentes de l'OCI prévoient d'organiser un vaste programme d'activités en commémoration d'Al-Madinah Al Mounawarah au cours de l'année. Les composantes du programme comprennent: l'Octroi d'incitations et de prix financiers à la meilleure institution culturelle travaillant pour la revitalisation du tourisme culturel à Al-Madinah Al Mounawarah; une Exposition permanente des publications de l'ISESCO ; un Symposium sur la lutte contre la diffamation de l'islam et ses symboles sacrés dans les médias de manière professionnelle et humaniste. La Commission nationale saoudienne pour le tourisme et le patrimoine a créé de son côté un site Web sur Madinah en tant que ville du tourisme de l'OCI (<http://madinah2017.com/?lang=fr>), sur lequel ont été postées toutes les activités menées au cours de l'année.

VI. Le patrimoine Islamique

20. Base de données sur le patrimoine architectural islamique du Prince Sultan Bin Salman. L'IRCICA a enregistré et soigneusement consigné les données et informations sur les sites et monuments du monde musulman dans la base de données du patrimoine islamique du Prince Sultan Bin Salman. Dans le même élan, le Centre a demandé à tous les États Membres de lui fournir régulièrement des données sur leurs sites et monuments et de désigner des points focaux pour être en charge de la communication en ligne avec le Centre à cette fin. Dans le cadre des programmes d'activités liés à ladite base de données, le Centre suit de près les efforts

internationaux similaires et maintient des relations étroites avec les institutions concernées.

21. Préservation du patrimoine architectural islamique du Haut-Karabagh: symposium international. Dans le cadre de ses études sur les monuments du patrimoine islamique dans la région occupée du Haut-Karabagh en République d'Azerbaïdjan, l'IRCICA a organisé un symposium international sur « Karabakh : Histoire et Patrimoine », en coopération avec le Ministère de la Culture et du Tourisme de l'Azerbaïdjan et de l'Académie nationale azerbaïdjanaise des sciences, à Bakou, les 10 et 11 novembre 2016. Les principaux objectifs de ce projet sont de promouvoir la recherche et la diffusion de l'information sur l'histoire de la région, d'enregistrer les sites et les actifs, d'en évaluer l'état général et de sensibiliser le public et l'opinion mondiale à la préservation de ce patrimoine. Les exposés présentés lors des sessions du symposium ont été suivis de discussions.
22. Projet de préservation du patrimoine culturel et l'aide au développement social à Al-Qods et en Palestine. L'IRCICA a lancé un projet à réaliser avec la collaboration des autorités concernées, des universités et des institutions Palestiniennes et avec la participation d'un groupe multidisciplinaire d'experts. Le projet vise à améliorer les normes de vie et le bien-être général des habitants d'Al-Qods et de la Palestine et à préserver et promouvoir leur patrimoine culturel. Un séminaire au niveau des experts a été convoqué par l'IRCICA à Istanbul les 18 et 19 mai 2016 pour ébaucher les grandes lignes du projet. Le séminaire a fait le point des développements récents et de l'état actuel des lieux concernant le patrimoine culturel, ainsi que les problèmes de logement, d'éducation et les droits des Palestiniens consacrés par la légalité internationale. Les experts ont cartographié les différents secteurs et sous-secteurs et ont élaboré des lignes directrices pour la préparation d'un ensemble de documents d'orientation.

VII. Prix OCI du label d'excellence pour l'artisanat

23. Conformément au Mécanisme et aux Critères d'attribution du label d'excellence de l'OCI pour l'artisanat, l'IRCICA a préparé un programme pour la mise en œuvre du Prix de l'OCI en coordination avec les États Membres et avec le Secrétariat général de l'OCI. Ce prix vise à stimuler l'esprit d'innovation en encourageant les artisans à faire preuve de plus de créativité, tout en attirant l'attention des artisans sur leur rôle important dans la préservation de l'artisanat et du patrimoine.
24. Dans l'esprit du Prix de l'OCI, l'IRCICA et l'Université Tabriz pour les arts islamiques ont organisé conjointement le Prix international de Tabriz pour l'innovation et la créativité dans le domaine de l'artisanat. Des lots d'une valeur totale de 80.000 dollars US ont été répartis sur dix sujets liés à l'artisanat. Le programme d'attribution des prix a eu lieu au Festival international des arts, de l'artisanat et de la créativité de Tabriz qui a eu lieu à Tabriz du 4 au 12 mai 2017. Le festival a réuni les artisans de 31 pays

venant de différentes aires géographiques du monde: Algérie, Afghanistan, Azerbaïdjan, Côte d'Ivoire, Egypte, Inde, Indonésie, Iran, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Liban, Malaisie, Mali, Mauritanie, Maroc, Sultanat d'Oman, Pakistan, Palestine, Sénégal, Afrique du Sud, Soudan, Tadjikistan, Tunisie, Turquie, Turkménistan, Ouganda et Ouzbékistan. La Bosnie-Herzégovine et le Tatarstan (Fédération de Russie) ont également participé à la cérémonie en tant que pays observateurs. Les membres du Comité du jury ont évalué et examiné les critères suivants dans les produits artisanaux présentés : Excellence, design, créativité et inventivité en termes de technique traditionnelle. Au cours du processus d'évaluation des œuvres en lice, le jury a tenu compte de toutes les caractéristiques et de tous les aspects techniques de chaque produit et une attention particulière a été accordée aux produits qui sont conformes aux termes et conditions du prix.

25. Le festival visait à rassembler des innovateurs et des artisans dans des pavillons pour constituer une sorte de village international d'artisans du patrimoine traditionnel et exposer leurs œuvres, leurs outils et les techniques appliquées. Le Festival a été accompagné de l'Exposition internationale des artisans au travail et du Congrès international sur la «Dimension de l'innovation dans les arts et l'artisanat».

VIII. Programme OCI de renforcement des capacités dans le domaine du tourisme (Tr-CaB)

26. Le programme StatCaB du SESRIC vise à identifier et à mettre en œuvre des programmes de formation en veillant à l'harmonisation des capacités et des besoins des bureaux nationaux des statistique (OSN) dans les Etats membres en fonction des données contenues dans les réponses au sondage sur le renforcement des capacités statistiques. Depuis 2007, le Centre a organisé plus de 244 programmes de renforcement des capacités statistiques, dont 175 cours de formation à court terme, 45 ateliers internationaux, 10 visites d'étude et 8 missions techniques avec la participation de milliers d'experts des OSN des Etats membres de l'OCI. Dans le domaine singulier du tourisme, le SESRIC a organisé pas moins de 14 cours de formation à court terme et 4 ateliers internationaux et ce depuis 2007.
27. Au cours de la période considérée, les programmes de formation suivants ont été mis en œuvre par les soins du SESRIC :
- Atelier régional sur les « Comptes satellites du tourisme » au Kazakhstan, 30 novembre - 3 décembre 2015 ;
 - Cours de formation sur les «statistiques du tourisme» au Suriname, du 9 au 11 août 2016 ;
 - Cours de formation sur les «statistiques du tourisme» en Gambie, du 24 au 26 août 2016 ;

- Cours de formation sur les « statistiques liées aux arrivées touristiques » en Azerbaïdjan, du 21 au 22 novembre 2016 ;
- Cours de formation sur le « Compte satellite du tourisme » au Suriname, du 14 au 16 février 2017 ;
- Atelier sur l'avenir du développement du tourisme à Konya, 15-16 novembre 2016 ;
- Formation sur le développement et la promotion du tourisme pro-islamique à Ankara, Turquie, du 4 au 7 juillet 2017.

IX. Autres activités liées au tourisme :

a) Projet régional de développement durable du tourisme à travers un réseau transfrontalier de parcs et d'aires protégées en Afrique de l'Ouest

28. La 13ème réunion du Comité de pilotage du «Projet régional de développement du tourisme durable à travers un réseau transfrontalier de parcs et d'aires protégées en Afrique de l'Ouest» a eu lieu à Casablanca, Royaume du Maroc, du 15 au 17 février 2016. La réunion a groupé les délégués des membres du Comité et les représentants du CIDC et du Groupe de la BID. Elle a adopté un programme d'activités pour 2016 et a exhorté les États membres participants à soumettre leurs projets nationaux sous format bancable pour pouvoir prendre les autres mesures nécessaires. Il convient de noter que cette réunion a été précédée d'un atelier de formation sur la mise en place de projets touristiques, organisée au profit des points focaux des pays bénéficiaires afin de les familiariser avec les méthodologies et procédures des pays arabes, africains et des Institutions financières internationales. En outre, le Comité de pilotage a recommandé l'élaboration de termes de référence pour la formulation de projets bancaables sur les aires protégées de (a) Niokolo-Badiar, (b) Djoudj-Diawling, (c) Parc W, (d) Bafing-Falémé, et (e) les Bassins fluviaux.

Les experts ont estimé à 100 000 USD le budget nécessaire pour la formulation de projets bancaables.

29. Par ailleurs, le CIDC a saisi l'opportunité de sa participation à l'Exposition Sud-Sud tenue à Dubaï en octobre 2016 et à la COP 22 tenue à Marrakech en novembre 2016, pour promouvoir le projet et sensibiliser à la nécessité de trouver les financements requis pour effectuer le travail susmentionné, qui constitue une étape essentielle pour préparer avec succès la tenue de la 2ème Conférence des donateurs prévue en 2018.

30. En juin 2017, le Coordinateur Régional du Projet a informé le CIDC que ledit projet venait d'être inscrit parmi les projets gouvernementaux les plus importants du Plan National d'Investissement de la République de Guinée.

31. En attendant, le CIDC, en collaboration avec le SESRIC, continuera à travailler avec ses différents partenaires pour soutenir le projet, notamment en organisant des

activités visant à renforcer les capacités du personnel touristique responsable des parcs transfrontaliers et des aires protégées concernés, ainsi que les communautés locales . A cet égard, le Centre a convenu de co-organiser avec le SESRIC un «Atelier sur la gestion des parcs et des aires protégées» en vue de renforcer les capacités du personnel touristique qui gère les parcs transfrontaliers et les aires protégées concernés ainsi que les communautés locales vivant alentour.

b) 4^{ème} et 5^{ème} réunions du Forum du tourisme du secteur privé OCI / COMCEC

32. Les 4^{ème} et 5^{ème} réunions du Forum du tourisme du secteur privé OCI / COMCEC ont eu lieu respectivement à Istanbul, en Turquie, les 14 et 15 janvier 2016 et le 4 mai 2017. Plusieurs exposés ont été faits par des orateurs principaux des agences du secteur public et du secteur privé ainsi que du SESRIC lors de ces deux réunions.
33. Les réunions ont adopté, entre autres, les recommandations suivantes : sensibiliser le public au tourisme islamique, non seulement dans les États membres de l’OCI, mais aussi dans le monde non-OCI ; Veiller au partage de l’expérience, à la coopération technique et au renforcement des capacités entre les États membres dans le domaine du tourisme pro-islamique; Élaborer et harmoniser les normes en matière de tourisme islamique dans les États membres de l’OCI. Les intervenants ont également souligné l’importance de la création d’une collaboration suivie entre les secteurs public et privé pour relancer les destinations touristiques et les relations d’affaires.
34. Nonobstant le fait que le Forum du tourisme du secteur privé OCI / COMCEC vise à rassembler des acteurs publics et privés du secteur du tourisme afin d’échanger des informations, des idées et de discuter des défis présents et futurs les plus importants pour le développement du tourisme dans les pays de l’OCI, la majorité des participants au 2^{ème} Forum provenaient du secteur public. Il est donc essentiel que l’OCI et ses institutions concernées encouragent une participation plus inclusive des agences du secteur privé lors des futures réunions de cette nature.

c) Simplification des procédures de visa et de douane

35. Conformément à la résolution pertinente de la CIMT sur la simplification des procédures de visa et des formalités de douane, le Secrétariat général a compilé une liste de concessions de visas dans les États membres de l’OCI, comme indiqué ci-dessous. Globalement, plusieurs États membres de l’OCI accordent l’entrée sur leur territoire sans visa aux hommes d’affaires et détenteurs de passeports diplomatiques, de service et ordinaires des États membres de l’OCI, à savoir :

	Etats Membres	Pays bénéficiaires
1.	Bahrain	Tous les ressortissants des pays du CCG.

2.	Burkina Faso	- Tous les ressortissants de la CEDEAO - Ressortissants de la République centrafricaine (Observateur à l'OCI), Maroc, Mauritanie, Somalie et Tunisie ; Cameroun, Iran et Malaisie (détenteurs de passeports diplomatique et de service)
3.	Indonésie	Brunei Darussalam, Malaisie, Maroc, Azerbaïdjan, Iran, Tunisie et Turquie (Passeports diplomatiques et de service)
4.	Mali	Burkina Faso, Guinée, Niger, Tunisie, Turquie, Gabon, Iran, Ghana, Cameroun et Mauritanie
5.	Niger	Bénin, Burkina Faso, Cote d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Maroc, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo et Tunisie
6.	Azerbaïdjan	Albanie, Emirats Arabes Unis, Indonésie, Jordanie, Iran, Koweït, Kazakhstan, Kirghizstan, Libye, Malaisie, Maroc, Ouzbékistan, Pakistan, Syrie, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan (Passeport diplomatique et de service)
7.	Arabie Saoudite	Visa accordé aux hommes d'affaires .Visa multiple d'un an ou six mois et octroi également de visas pour les visites d'affaires. Les visas sont accordés dans les 24 heures.
8.	Iraq	Octroi de visas d'entrée aux VIP et aux investisseurs et hommes d'affaires arabes et étrangers qui souhaitent visiter l'Irak
9.	Iran	Octroi de concessions sans visa à l'Azerbaïdjan, l'Egypte, le Liban et la Turquie
10.	Turquie	Exemption du visa : Albanie, Azerbaïdjan, Brunei Darussalam, Iran, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Liban, Libye, Malaisie, Maroc, Syrie, Tadjikistan, Tunisie, Turkménistan et Ouzbékistan (séjour de 30 à 90 jours).

d) Mise en place d'une base de données sur les statistiques du tourisme dans les pays de l'OCI et recherches sur les problématiques du développement touristique et du tourisme intra-OIC :

36. La base de données statistiques de l'OCI (OICStat), qui a été développée par le SESRIC, est le premier et unique répertoire pour les statistiques officielles internationales sur les Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Enrichi de l'expérience tirée de la base de données précédente sur les données économiques et sociales fondamentales (BASEIND), l'OICStat est périodiquement mise à jour pour s'assurer de la pertinence et de l'actualité des indicateurs relatifs aux Etats membres de l'OCI. Nantie de fonctionnalités plus «conviviales», OICStat héberge actuellement 310 indicateurs sous 19 catégories différentes et remontant jusqu'à l'année 1985. Dans le domaine spécifique du tourisme, les données sont disponibles sous les 7 indicateurs économiques affichés dans le tableau suivants. La

base de données susmentionnée est accessible via le site <http://sesric.org/oicstat.php>.

No	Indicateur	Unité
1	Part des voyages à l'étranger	Million USD
2	Recettes du tourisme international en pourcentage du PIB	Pourcentages
3	Recettes du tourisme international en % des exportations	Pourcentages
4	Arrivées touristiques Intra-OCI	Milliers
5	Nombre d'arrivées de Touristes	Milliers
6	Dépenses du Tourisme	Millions USD
7	Recettes du Tourisme	Millions USD

37. En outre, le SESRIC prépare actuellement l'édition 2017 de son rapport intitulé «Le tourisme international dans les pays de l'OCI : perspectives et défis» qui passe en revue le rôle économique et la performance du secteur du tourisme international dans les Etats membres de l'OCI au cours de la dernière période pour laquelle les données sont disponibles. Le rapport analyse les deux indicateurs traditionnellement utilisés pour mesurer le tourisme international, à savoir les arrivées de touristes internationaux et les recettes du tourisme international. L'analyse se fait à la fois au niveau individuel et au niveau régional, c'est-à-dire à l'échelle de toute l'OCI. Le rapport se concentre également sur les chiffres du tourisme intra-OCI pour refléter les développements récents. Le chapitre 4 du rapport met l'accent sur les défis à relever et le potentiel du tourisme islamique en tant que nouvelle facette du secteur du tourisme dans les Etats membres. Le dernier chapitre du rapport se focalise sur la promotion de l'intégration régionale parmi les pays de l'OCI par le biais du tourisme. Il explore le rôle du secteur du tourisme et des activités touristiques dans l'approfondissement de l'intégration régionale entre les pays de l'OCI, notamment par la facilitation des visas, les projets transfrontaliers de parcs nationaux dédiés au tourisme et les projets communs d'infrastructure pour la facilitation du tourisme (par exemple, projets ferroviaires transfrontaliers). Dans l'ensemble, le rapport met en lumière les défis du développement du tourisme dans les pays de l'OCI et la problématique de la coopération touristique entre eux et propose des recommandations susceptibles de servir de lignes directrices.

e) Foires touristiques de l'OCI

2ème Salon du Tourisme de l'OCI

38. Conformément à la résolution adoptée par la 8^{ème} session de la CIMT, le 2^{ème} Salon du tourisme de l'OCI s'est tenu à Sharjah, Emirats Arabes Unis, du 8 au 10 décembre 2015, sous le patronage de SA Sheikh Dr Sultan Bin Mohammed Al Qassimi, Membre du Conseil suprême de l'État des Émirats arabes unis et Gouverneur de Sharjah. Le salon a réuni environ 125 entreprises représentant 13 États membres.

3^{ème} Salon du Tourisme de l'OCI

39. Conformément à la résolution adoptée par la 9^{ème} session de la CIMT, le 3^{ème} Salon du tourisme de l'OCI se tiendra au Caire, République arabe d'Égypte en 2018. La 43^{ème} session du CMAE a appelé les États membres de l'OCI et leur institutions respectives du secteur privé à promouvoir le tourisme intra-OIC en participant activement au 3^{ème} Salon du Tourisme de l'OCI. Un forum pour les investisseurs publics et privés dans le domaine du tourisme se tiendra également à la fin du salon du tourisme.

f) Portail du tourisme de l'OCI

40. Conformément à la résolution de la 9^{ème} CIMT, la CICIA, le CIDC et le SESRIC ont été chargés de créer un Portail du tourisme de l'OCI en collaboration avec les Etats membres. Ce projet fait partie du programme exécutif pour la mise en œuvre du «Cadre de développement et de coopération dans le domaine du tourisme parmi les États membres de l'OCI» pour la phase 2016-2017. L'objectif de ce projet est d'accentuer la sensibilisation du public aux attraits, aux ressources et aux installations touristiques existants dans le monde islamique en vue d'encourager les visites de touristes dans d'autres pays islamiques en fournissant des informations complètes aux visiteurs potentiels. La création du Portail du tourisme de l'OCI permettra, d'une part, d'accroître la visibilité des ressources et des sites touristiques, ainsi que les arrivées et les revenus du tourisme, tout en favorisant le développement des infrastructures touristiques et des activités liées au tourisme. Le Portail du tourisme de l'OCI devrait comporter les volets suivants :

- Documents OCI
- Statistiques
- Recherches

- Renforcement des capacités et activités de formation
- Foires et événements touristiques
- Destinations touristiques dans les Etats membres de l'OCI
- Investissements dans les projets touristiques

41. Les études conjointes restent encore à peaufiner et devraient être postées sur le Portail Web au cours du dernier trimestre 2017.
42. La CICA a déjà créé sur son propre site web une section dédiée au tourisme islamique, qui présente les attractions touristiques et les données connexes des 57 Etats Membres. Ce portail a été effectivement lancé le 20 octobre 2017. En outre, le CIDC et le SESRIC ont également convenu d'un cadre général pour la création du Portail, qui promeut les destinations touristiques OCI et souligne tous les efforts déployés par l'Organisation dans le domaine du tourisme, y compris les liens permettant d'accéder aux résolutions ainsi que les cadres de coopération et les stratégies adoptées au niveau ministériel.

g) Problèmes majeurs à prendre en considération par le 10ème CIMT

43. L'ordre du jour de la 10e CIMT comprend, entre autres, l'examen de trois documents, à savoir : « le tourisme international dans les pays de l'OCI en 2017 : perspectives et défis : 2017 », « Feuille de route stratégique pour le développement du tourisme islamique dans les États membres de l'OCI » et une étude sur le branding du tourisme islamique sur le marché mondial présentés par le CIDC. Les recommandations visées ci-dessus devraient, au même titre que les autres questions pertinentes, retenir l'attention de la CIMT, à savoir :
 - (a) Modalités de commémoration de la Ville du Tourisme de l'OCI ;
 - (b) Étude sur les opportunités d'investissement dans le secteur du tourisme islamique ;
 - (c) Développement de sites culturels et historiques islamiques et des arts et de la science de l'islam.

Prix OCI de la ville du tourisme

44. La commémoration de la Ville du Tourisme de l'OCI devrait être standardisée en programmant des activités spécifiques à organiser dans chaque ville primée. À cet égard, les propositions suivantes sont soumises à l'appréciation de la Conférence :
 - (1) Festival culturel / artistique / du patrimoine,
 - (2) Développement d'un projet d'infrastructure touristique.

X. RECOMMANDATIONS :

- Concevoir des stratégies de marketing en ligne avec les informations actualisées concernant la demande touristique potentielle et les motivations des touristes, et organisation d'activités conjointes de promotion des ventes.
- Développer un environnement propice à l'innovation et à l'esprit d'entreprise pour les produits et services liés au tourisme islamique, et sensibiliser les acteurs de l'industrie du voyage au marché du tourisme islamique.
- Effectuer une évaluation des besoins en termes de capacités statistiques pour la production et la diffusion des données du tourisme islamique au niveau national, et une évaluation des ressources disponibles pour répondre à ces besoins, y compris ceux liés à la coopération technique, à la formation et au partage des meilleures pratiques qui peuvent être proposées par les Etats membres de l'OCI.
- Encourager les États membres à développer des projets conjoints de partenariat public-privé (PPP) et à bénéficier des facilités offertes par les institutions compétentes de l'OCI à cette fin.
- Encourager les États membres à promouvoir et à renforcer la coopération entre eux dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle grâce à l'attribution de bourses d'études, à l'échange d'expériences, aux documents et publications et à l'organisation de recherches et d'ateliers dans le domaine du tourisme.
- Organiser des ateliers, séminaires et colloques axés sur les enjeux et les problèmes immédiats d'intérêt commun pour permettre le développement de nouvelles perspectives, modalités et éventuelles actions de coopération afin de promouvoir, développer et diversifier les activités touristiques dans les États membres.
- Encourager les États membres à organiser la célébration annuelle de la Ville du Tourisme de l'OCI et à proposer des programmes pour faciliter la célébration massive et pittoresque de l'événement de l'année.

XI. CONCLUSION :

Comme indiqué plus haut, le tourisme peut contribuer de manière significative à la réduction de la pauvreté et à la prospérité socioéconomique. Il est toutefois regrettable qu'il y ait encore de nombreux obstacles qui entravent le décollage de ce secteur dans un nombre considérable d'États membres de l'OCI. Les défis à surmonter incluent, mais sans s'y limiter, l'absence de paix et de stabilité, la faiblesse de l'infrastructure de base, les réglementations et les normes médiocres et/ou inexistantes, ainsi que la carence des programmes de promotion touristique.

Il est également nécessaire que les États membres de l'OCI facilitent les transferts de connaissances et de technologie et offrent une assistance technique à ceux qui en ont besoin. Les secteurs touristiques naissants dans la majorité des États membres de l'OCI ont besoin d'aide pour former leur personnel et acquérir de

nouvelles compétences. Les institutions compétentes de l'OCI telles que le SESRIC, le CIDC et la CICIA, à l'instar des experts des marchés touristiques établis dans certains États membres, sont bien placées pour offrir une telle assistance. En outre, les États membres doivent accorder la priorité à l'attraction des investissements pour les aider à construire les routes, les aéroports, les hôtels et les installations de loisirs nécessaires pour attirer les visiteurs en grand nombre. Les investissements dans les capacités humaines sont tout aussi importants. Les communautés locales ont besoin d'une formation spéciale pour travailler dans l'industrie de l'hôtellerie internationale.

Les États membres de l'OCI devraient capitaliser ce qui a été réalisé jusqu'ici au niveau du cadre du développement et de coopération dans le domaine du tourisme afin de développer une stratégie de marketing créative pour l'industrie touristique. Le commerce mondial du tourisme est un secteur très concurrentiel. Les pays en développement tels que les États membres de l'OCI doivent réfléchir à ce qui les distingue des autres destinations potentielles et se concentrer sur le marketing de ces atouts distinctifs. Une vision claire des choses facilitera également l'attraction des investissements étrangers et des visiteurs.

De manière générale, il est à espérer que les États membres de l'OCI reconnaîtront le potentiel du tourisme pour ce qui est de stimuler leur croissance économique et la création d'emplois et qu'ils prendront les mesures nécessaires pour soutenir le tourisme, y compris par la promotion des produits touristiques islamiques et la facilitation des visas et de la circulation des voyageurs comme le prévoient d'ailleurs les résolutions pertinentes de la CIMT.

Le Secrétariat général de l'OCI
Le 6 février 2018